Conseil d'admnistration

SMC – Famille

5 juin 2020

Ordre du jour 2/2

16h30 FAMILLE

- Famille: Point Gouvernance
- Famille : Budget BNIC
- Famille: GT production et mail FAM
- Famille : GP économie de la filière révision de l'organisation du travail sur l'EBE réunion du 12 juin ?
- Guideline Européens et INAO

Famille

Gouvernance

Gouvernance BNIC: réunion intersyndicale du 4 juin (1/3)

• Comité permanent :

- Suppléance : 1 ou 2
- Majorité : vote de famille sur le BP (comprenant rendements et contingents) et CDC et plan de contrôle, CVO et budget
- Formalisation du process BP dans un règlement intérieur
- **Présidence** : revoir le processus de désignation en cas d'impossibilité pour une famille de désigner un président (recours à un tiers)
- **Président de l'ODG** : demande de la viticulture de passer d'un mandat renouvelable 1 fois à 2 fois (de 2 à 3 mandats)

P

- Les sujets P1 sont considérés comme des sujets majeurs / stratégiques. Ils correspondent aux orientations et décisions stratégiques de la filière.
- Les travaux sont préparés en amont par les différentes instances (services du BNIC, groupes de travail, Commissions).

- Les sujets P2 correspondent à des sujets techniques, qui nécessitent une expertise, au déploiement des orientations stratégiques de la filière nécessitant une validation politique.
- Les travaux sont préparés en amont par les différentes instances (services, groupes de travail).
- Les travaux / décisions sont présentés par le Directeur général et le Président de la Commission au CP pour information.
- ► Si le CP n'est pas en accord avec la décision prise il a alors le pouvoir de décision.
- Les sujets P3 correspondent à des sujets opérationnels (mise en œuvre et exécution opérationnelle des orientations stratégiques de la filière).
- Les travaux / décisions sont présentés par le Directeur général au Président du BNIC pour information.
- ► Sur certains sujets il faut une information aux commissions

Gouvernance BNIC : réunion intersyndicale du 4 juin (3/3)

Commissions: commissions consultatives

- DG prépare et a la responsabilité des ODJ des Commissions, en lien avec le comité de liaison et les Présidents et VP de commission.
- Les décisions P2 sont prises par le DG qui en a la responsabilité, après avis des commissions
- Les membres des commissions sont désignés par ... Le DG? Le CP? Les familles?
- Périmètre :
 - Maintien des commissions Technique / Communication /Qualité
 - Possibilité de laisser au DG [et CP?] la liberté d'organiser des « task force » en fonction des sujets (ex : Chine, Russie, ZNT)

Budget

Budget BNIC

- Niveau des CVO, budget et économies des pôles du BNIC (détail slides suivants)
- Indemnisation des élus viticoles (200 K€). Sur une CVO spécifique à la charge des viticulteurs. Une telle indemnisation doit-elle être demandée par le négoce ?
- Convention indemnisation des syndicats (document transmis) :
 - Pilotage de l'audit par l'ugvc en 2019 : 20 h / mois sur 7 mois (140 h) taux horaire chargé à 38,5 €, soit 5 397 € pour l'UGVC.
 - « Interim » DG depuis le 1^{er} janvier : 50h /mois et syndicat taux horaire chargé moyen à 43,9 €, soit 2 195 € par syndicat. (total 52 680 € sur 12 mois)

CALCUL ENVELOPPE CVO GLOBALE

- Volumes 20/21 * taux 19/20 soit **12,30 M€** (viticulture 6,34 M€ soit 53 %; négoce 5,96 M€ soit 47 %)
- Recherche de **l'équilibre 50% négoce /50% viticulture** : baisse de l'enveloppe viticulture au niveau de celle du négoce = total de **11,9 M€.**
- Puis intégration CVO viticole défraiement élus à hauteur de 200 k€ (Soit 0,32 € /hlap vendu au négoce)
 (Répartition du financement CVO : négoce 49 % ; viticulture 51% hors flav)
- Enveloppe ODG fixée à 875 k €
- Répartition du financement ODG : négoce 50% ; viticulture 50 %

Enjeux financiers globaux:

K€	В 19-20	P 19-20 H1	P 19-20 H2	B 20-21	Ecarts B/B
CVO K€	13 788	13 250	12 874	11 913 + 200	
ODG K€	843	810	786	875	
TOTAL CVO ODG hors flav	14 631	14 060	13 660	12 988	- 1 644 - Soit – 11 %

Préparation du budget BNIC 2020-2021 : produits

Niveau de cotisation CVO et ODG

	PART VITI %	PART NÉGOCE %
CVO hors flav 2020 2021	51,00	49,00
ODG 2020-2021	50,00	50,00

€/HLAP	Niveau CVO 19-20	Niveau ODG 19-20	TOTAL 19-20	Niveau CVO 20-21	Niveau ODG 20-21	TOTAL 20-21	Ecarts 20-21 / 19-20
Ventes à la consommation	10,87	0,51	11,38	10,87	0,62	11,49	+1 %
Ventes de place	0,50	0,12	0,62	0,50	0,12	0,62	-
Utilisations	10,87	0,51	11,38	10,87	0,62	11,49	+1 %
Ventes de vin de distillation	7,70	0,44	8,14	7,30	0,56	7,86	- 3 %
Ventes d'eaux-de-vie de la viti au négoce	8,11	0,52	8,63	7,91	0,57	8,48	- 2 %
Distillation des BP	-	0,13	0,13		0,14	0,14	0,01 € soit 8 %
Flavescence dorée	3,10			3,60			

PERSPECTIVES BUDGETAIRES GLOBALES 20/21

K€	REAL 2018/2019	BUDGET VOTE 2019/2020	ESTIME 2019/2020	BUDGET 2020- 2021	B/B en %	B 20/21/EST
PRODUITS						
CVO CVO Flavescence Dorée Cotisations ODG Prestations de service Subventions Reprises prov Prod Immobilisée Produits financiers Produits exceptionnels	13 563 237 800 1028 1211 924 65 44	13 788 241 843 821 684 110 360 60	12 874 241 786 772 1040 1004 360 60 102	12 112 284 875 931 987 473 370 50		
TOTAL PRODUITS	17 872	16 907	17 239	16 082	- 5	- 7
CHARGES						
Juridique compétitivité Technique développement d Communication Contrôle qualité Ressources Direction/Interprofession Institut	2496 3835 3672 2366 3152 1331 28	1 718 4 400 3 367 2 721 3 321 1 311 50		1 672 3 824 3 085 2 738 3 116 1 594 50	-3 -13 -8 +1 -6 +22	
TOTAL CHARGES	16 880	16 888	17 239 (1)	16 079	- 5	- 7
RESULTAT	+ 992	+ 19	0	+3		
(1) Dont exceptionnel neutre 456						

TRAVAUX EFFECTUES SUITE AU GT DU 19 MAI SUR LES ECONOMIES DE CHARGES

Rappel présentation GT 19 mai : total charges : 16 601 k

Nouvelles charges à intégrer : défraiement viti ; flav ; éolien

Niveau de charges maxi pour équilibrer le budget 20/21 : 16 054 k€

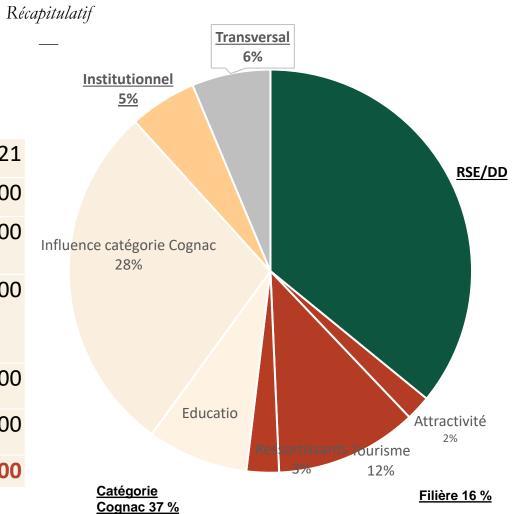
Economies réalisées dans les pôles :

 Pole juridique 	70	(honoraires -30 ; déplacements -40)
 Pole technique 	57	(cognac 2025 45 ; fonctionnement 12)
 Pole com hors CNIV 	403	(actions France 375 ; RH 28)
 Pole ressources 	75	(honoraires RH 70 ; déplacements 5)
 Ch de structure 	58	(investissements locaux et honoraires informatique)
 Direction Interpro 	50	(déplacements 30; séminaire 20)
• CNIV	14 net	(baisse prev budget 2021 de 20 %; application TVA sur cotisations)

Total économies : 727 k€

PROPOSITION BUDGET COMMUNICATION 2020 - 2021

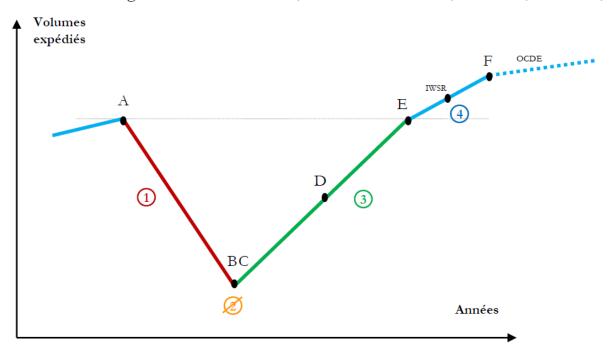
	2019/2020	2020/2021
RSE / DD	356 400	358 600
Filière, tourisme et attractivité*	140 300	160 000
Education et Influence de la catégorie*	692 300	363 400
Institutionnel*	65 000	54 000
Transversal*	120 000	63 000
TOTAL	1 374 000	999 000



GT production

Scénario en « V », maitrise de la situation sanitaire

Scénario envisagé : -39 000 hl AP et -15,25 % / + 15 % / + 9,2 % / + 5,6 % / + 4,9 % / + 3,0 %....



- ☐ Tendance confirmée par les données IWSR actuelles :
 - ① Durée de la décroissance = 12 mois
 - Durée de stabilité = 0 mois
 - 3 Récupération du niveau avant crise = 24 mois

8 – Mix qualité et Mode de constitution des qualités

MIX QUALITÉ À HORIZON 15 ANS (2033)

VS	VSOP	XO
47,5 %	40,0 %	12,5 %

GRILLE D'ÉCLATEMENT COMPTES D'ÂGE/QUALITÉ (BP 2018)

Compte d'âge	vs	VSOP	XO (avant 2018)	XO (après 2018)
C1				
C2	62 %			
C3	30 %			
C4	7,5 %	53 %		
C5	0,5 %	25,5 %		
C6		10 %	11 %	
C7		8 %	6 %	
C8		3 %	4 %	
C9		0,5 %	4 %	
C10			75 %	20%
C11				20%
C12				20%
C13				20%
C14				10%
C15				10%

MIX QUALITÉ CONSTATÉ AU 31 MARS 2020

VS	VSOP	XO
54,30 %	35,91 %	9,79 %

MIX QUALITÉ CONSTATÉ AU 31 MARS 2019 (AVANT ENVOIS DE PRÉCAUTION US)

VS	VSOP	XO
49,27 %	39,68 %	11,05 %

- ☐ Attention à l'impact des envois de précaution
 - ☐ Conserve-t-on les chiffres du BP 2018 ?

RAPPEL DES DONNÉES DEMANDÉES LORS DU BP 2018 (MODULE DEMANDE)

Prévisions de croissance sur 15 ans

Des expéditions	Répartition par qualité et grille d'éclatement par compte d'âge et qualité : estimation des expéditions par qualité sur les 15 ans et des comptes d'âge à débiter dans les stocks
Des autres utilisations liqueurs, confiseries	Estimation du Cognac utilisé pour les autres destinations sur les 15
Des autres utilisations Pineau	ans et débit du compte 0 dans les stocks

Enjeu : Maintenir la confidentialité des données avec le lancement de certains produits innovants depuis 2018 -

MÉTHODOLOGIE POUR 2020 Utilisations Cognac en tant qu'ingrédient

2 points à prendre en compte :

- Les autres utilisations comprennent des usages de Cognac de comptes d'âge différents de 0
- Confidentialité des données

Solution:

- 1) Modèle modifié afin de ne plus débiter la partie Utilisations Cognac en tant qu'ingrédient dans le compte 0 mais dans les comptes correspondants (avoir des chiffres plus proches de la réalité)
- 2) On reste avec nos 3 catégories du BP 2018 :
- Expéditions Cognac
- Autres Utilisations Comptes 00 à 10 (liqueurs, confiserie..)
- Autres Utilisations Pineau

+++

- Confidentialité respectée : chiffres par compte d'âge invisibles et plusieurs opérateurs importants (2 + autres operateurs) dans les autres utilisations
- Avoir une évolution différenciée pour les autres utilisations par rapport au Cognac (si on le souhaite)

Trouver un système qui permet de récupérer la croissance globale des autres utilisations en gardant la confidentialité entre négociants concernés (SMC, BNIC, organisme indépendant ou chiffres IWSR ou idem Cognac).

Cognac

IMPACT SUR LES BESOINS COGNAC DU CHANGEMENT DE METHODE DES AUTRES UTILISATIONS

Avec une hypothèse dans le cadre du BP 2020 :

- Impact avec débit dans les comptes concernés au lieu du débit systématique en compte 0 (sans transfert des autres utilisations vers expéditions) = + 7
 500 hl AP
- Impact du transfert des autres utilisations avec CV>1 vers expéditions = + 7
 000 hl AP

=> Impact similaire en termes de besoins Cognac donc le choix ne pourra pas se faire sur ce critère.

Raisons de l'impact sur les besoins Cognac :

- Evaporation supplémentaire (x années supplémentaires si le compte d'âge est X)
- Taux de croissance appliqué (si le compte d'âge est X, il y aura x années de croissance)
- Jusque là, la fluidité n'était pas appliquée sur les autres utilisations

GP Economie de la filière – coûts de production

- **Décision CA SMC** : travailler sur l'EBE avec les représentants négoce du GP économie et le Crédit Agricole
- Date fixée : 12 juin pour définir plus précisément les attentes
- Limites :
 - Le GP a avancé sur le sujet avec les viticulteurs
 - Risque perception par les viticulteurs de ce travail independant inconfortable pour les members négoce du GT
- Question : Maintien de ce travail tel que prévu ou modification?
 - Travail dans un premier temps avec le Crédit Agricole et les 2 administrateurs? Le 12? Reporter?
 - Demander au référent du GP de venir présenter les travaux au prochain CA SMC (puis en CP)

Guidelines INAO

CNBS du 19 mai 2020

- Objectif du projet de guide : sécuriser les opérateurs vis-à-vis de pratiques « en limite de certaines règles » (exemple : affinage/aromatisation).
- **Objet** : socle minimum, outil de vérification de la loyauté des pratiques en particulier pour les non IG = inclus dans la méthodologie de contrôle des services de contrôle.

Planning prévisionnel

Novembre 2020 : avoir un guide de bonnes pratiques à présenter au CNINAO.

D'ici là : FAQ sur ce Guide de bonnes pratiques et révision de la rédaction (notamment distinction entre finishing et vieillissement).

Ces documents seront adressés aux ODG lesquels auront l'été pour réagir

FFS: demande d'avis pour le 12 juin

Guidelines européens

- Nouvelle version reçue
- Position Spirits Europe transmise au BNIC pour avis
- Préparation de réponse BNIC en cours
- Réunion des juristes : mardi 9 juin

• FFS : demande de position pour le 11 juin